

# Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

**Montréal** 

## ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

### ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du 30 septembre 2013, a adopté les règlements suivants :

***RCA-86-3 : Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (RCA-86)***

***RCA-98 : Règlement sur le contrôle des animaux de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie***

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal, situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 8 octobre 2013

---

Me Karl Sacha Langlois, L.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement substitut